

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 42 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 13 JUILLET 1895.

ENCORE !

Que nos lecteurs ne s'émeuvent pas !

Il s'agit d'infiniment peu de chose : la *Tribune* demande son reste.

Nous avions cru convaincre la commère de nos bonnes et charitables dispositions à son endroit.

Elle n'a pas compris cette délicate attention, ce qui ne paraîtra miraculeux à personne.

La *Tribune* se plaint de ne pas découvrir beaucoup d'esprit dans nos écrits sur son compte.

Nous confessions en toute humilité qu'il y a du vrai là-dedans.

Notre excuse, la voici : le sujet s'y prête peu ; il est si ingrat que nous choppions assez souvent malgré le meilleur vouloir du monde.

Maintenant, la *Tribune* est-elle bien sûre de n'être pas un peu trop myope pour reconnaître, même à vue de nez, l'article dont elle parle, article qui n'a jamais paru encombrer ses tablettes et ses colonnes.

Sa savante dissertation sur le *gros sel et le fil blanc de mauvaise qualité* nous porte à croire qu'elle joue beaucoup, dans le cas actuel, le rôle du bipède emplumé qui, dans la fable *Le singe et la lanterne magique*, voyait certes quelque chose mais ne distinguait pas très-bien.

Or, les aveugles, qu'ils portent du rouge à une place ou à l'autre, qu'ils se dressent sur leurs ergots tant haut qu'ils voudront, seront toujours de tristes témoins quand il s'agira de prononcer sur l'existence et la qualité des objets.

Ne forcez pas votre talent, commère !

Un dernier mot. Il va être consacré à faire l'éloge d'une chose de l'autrefois, laquelle fut l'instrument de productions littéraires dont les lecteurs de la *Tribune* n'auront certes jamais la moindre idée.

La plume d'oie à ses annales glorieuses que seuls ignorent ou méconnaissent les ignorants de toutes catégories.

Si elle était encore dans le commerce, nous nous en servirions très-volontiers, faisant de notre mieux pour ne pas la faire décheoir.

A la *Tribune*, elle est, à l'heure présente, une nécessité plus pressante que partout ailleurs, quand même elle ne devrait pas avoir d'autre effet que de communiquer à ce qui s'intitule la rédaction un peu de l'entendement et de la prévoyance dont sont doués les palmipèdes auxquels le Capitole dut un jour son salut.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres

La sécheresse à presque complètement détruit la récolte de foin dans Ontario.

C'est là une chose très-sérieuse lorsqu'il s'agit d'une province dont la principale exploitation agricole est l'élevage des animaux et la fabrication du fromage et du beurre.

Les cultivateurs de là-bas en sont déjà réduits à acheter le foin de la province de Québec à \$16 la tonne, disent les dépêches, et ils se hâtent de s'approvisionner, car le prix paraît devoir être porté bientôt à \$20.

Si l'on joint à ce débouché les besoins certains du marché des Etats-Unis et des marchés d'Europe, pays où la récolte de foin est également fort compromise et sera loin d'atteindre la moyenne des années passées, on voit que ceux des nôtres qui auront beaucoup de ce fourrage à vendre l'automne prochain ne seront pas trop mal partagés.

Il est bon, cependant, de ne pas oublier, quand la manne passe ainsi, que la fortune n'a pas toujours que des sourires et qu'elle a assez souvent des retours infiniment moins agréables.

Nous faisons cette remarque, pour que personne ne s'autorise du fait que le foin va probablement mieux payer que tout autre produit cette année pour convertir entièrement, l'année prochaine, son terrain en prairies.

Même de la meilleure chose pas trop n'est bon est un proverbe qui nous paraît aussi sage en agriculture que partout ailleurs.

La morale à tirer de la hausse des prix n'est-elle pas en règle générale : le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Or, qui nous assure que nous serons les favoris du sort en 1897 ; qui nous garantit que tout le monde n'aura pas abondamment du foin ; qui nous promet que ça ne sera pas à notre tour de payer très-cher ?

Pourquoi dès lors jetterions-nous tout notre dévolu sur cette culture ? Pourquoi ne pas varier, au contraire, notre production agricole ?

Cultivateurs, encore une fois, profitez de la fortune, mais habituez-vous à ne pas mettre tous vos œufs dans le même panier afin que quelques-uns puissent échapper à la casse, le malheur survenant.

LETTRE D'OTTAWA

11 juillet, 1895.

La crise touche à sa fin. L'honorable M. Angers sort du cabinet.

Sir Adolphe Caron et l'honorable M. Ouimet y demeurent.

Des deux côtés, on est à coup sûr de bonne foi.

A qui l'avenir donnera-t-il raison ? S'il reste une chance pour la minorité catholique d'obtenir justice sans l'intervention du pouvoir fédéral, nul doute que le renvoi à janvier prochain de l'adoption d'une loi réparatrice est une excellente chose.

Si, au contraire, il n'y en a pas, le délai demandé et obtenu pourrait bien ne constituer qu'une maladresse.

Sous telles circonstances, la majorité des ministres canadiens-français et le très-grand nombre des députés n'ont pas eu devoir abandonner le gouvernement, lequel a consenti d'ailleurs à être encore plus explicite et formel dans ses promesses et ses engagements, comme vous en jugerez à la lecture des débats parlementaires d'aujourd'hui.

Je ne suis pas prêt à les condamner, malgré que personnellement je n'aurais peut-être pas su résister au sentiment chevaleresque qui a poussé l'honorable M. Angers à donner sa démission.

Pour qui connaît le dessous des cartes, il n'y a probablement pas moins de mérite à rester au poste qu'à en partir, dans des jours de crise aiguë comme ceux qui viennent d'être traversés.

Dans tous les cas et quelles que soient les révélations de l'avenir, l'un ou l'autre des camps qui ont surgi momentanément dans le parti conservateur bas-canadien pourra s'être trompé, mais ni de l'un ni de l'autre il ne sera jamais dit qu'il a failli au devoir et à l'honneur volontairement et sciemment.

Pour me résumer et résumer la situation en deux mots : le parti conservateur canadien-français n'a qu'une voix pour revendiquer les droits de la minorité opprimée, aujourd'hui comme toujours ; s'il est partagé en deux fractions ce n'est aucunement sur le mérite même de la question en litige mais sur l'opportunité ou l'inopportunité d'en retarder de quelques mois le règlement ; que, demain, justice soit refusée, il sera compact et uni pour combattre les coupables quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Ce n'est donc pas l'heure des récriminations, mais tous attendons en paix, forts du témoignage de notre conscience, une solution qui, qu'elle soit dans un sens ou dans l'autre, nous permettra de venger les insultes qui ne sauront manquer de nous atteindre d'ici-lors.

LORENON.

"Progres"

L'*Echo des Bois-Français*, ce vaillant organe de la population française de l'Est, subit d'importantes améliorations dans le but d'être agréable à ses lecteurs.

Félicitations et succès au confrère.

PARLEMENT FEDERAL

SÉNAT

Ottawa, 11.

Avant de procéder aux affaires de routine, le sénateur Scott rappelle au premier ministre sa promesse d'hier : Annoncer au Sénat si les ministres qu'on dit avoir résigné ont en effet maintenu leur résignation.

Sir Mackenzie Bowell annonce que l'honorable M. Angers a donné sa démission, laquelle a été acceptée.

Il ajoute que les honorables sir Adolphe Caron et J. A. Ouimet continuent de faire partie du cabinet.

Il laisse au ministre démissionnaire la tâche d'informer complètement la Chambre des motifs qui l'ont amené à abandonner ses collègues.

DISCOURS DE L'HON. M. ANGERS

J'ai l'honneur d'informer le Sénat que j'ai obtenu du gouverneur-général la permission d'exposer les raisons pour lesquelles j'ai dû donner ma démission.

Le 8 courant, j'ai écrit la lettre suivante à l'honorable premier ministre :

"J'ai l'honneur de vous informer par écrit, après l'avoir déjà fait verbalement, que je ne puis accepter la responsabilité de la déclaration que vous allez faire au Sénat relativement aux écoles du Manitoba.

En conséquence, veuillez déposer entre les mains de Son Excellence ma démission et obtenir pour moi la permission de donner au Sénat les raisons de ma conduite.

Votre bien dévoué,

A. R. ANGERS.

J'ai reçu la permission hier et j'ai consenti à ne parler qu'aujourd'hui.

Il est inutile que je fasse l'historique de la question des écoles mais je dois cependant remonter quelque peu au jugement du conseil privé rendu au mois de janvier dernier et à la réponse qui a été faite par le gouvernement de Manitoba à la loi réparatrice. Cette réponse n'est autre chose qu'un refus absolu d'agir et le gouvernement fédéral avait alors le droit de faire rendre justice à la minorité catholique du Manitoba.

Mais que fit le gouvernement ? Il nous suffit de lire la déclaration de sir Mackenzie Bowell pour être fixé.

D'un autre côté la réponse du Manitoba laisse voir bien clairement que le gouvernement provincial est opposé au régime des écoles séparées et qu'il ne les rétablira jamais de son plein gré.

Il m'est impossible d'admettre, comme le dit la déclaration de sir Mackenzie Bowell, que la réponse du Manitoba laisse place à une espérance de règlement de la question, par le gouvernement provincial.

Sur ce point donc je refuse d'accepter la responsabilité ministérielle. Les paragraphes suivants de la réponse du Manitoba ne laissent du reste aucun doute sur ses intentions, on y lit clairement que les écoles séparées sont impossibles. A quoi bon alors correspondre encore avec Manitoba pour obtenir un compromis plus ou moins satisfaisant.

Il m'est donc encore impossible d'accepter cette partie de la déclaration.

Depuis que j'ai donné ma démission, et avant d'avoir obtenu la permission de parler, j'ai été accusé par la presse conservatrice de bigoterie ; on m'a accusé d'avoir agi avec trop de hâte en refusant tout nouveau délai, tandis qu'au contraire j'ai proposé au Conseil d'accorder du délai mais en m'opposant de la façon la plus formelle à ce qu'on entretienne de nouvelles relations avec Manitoba.

La déclaration ministérielle admet de plus qu'il y a doute sur le pouvoir de légiférer pour le gouvernement fédéral dans cette affaire.

La déclaration que j'ai proposée accordait le délai mais repoussait le doute le plus léger quant aux droits du parlement pour légiférer.

Je dois confesser même qu'en agissant ainsi je tenais à montrer que je n'étais pas plus pressé qu'un autre, mais que je mettais aussi la minorité dans une mauvaise position, parce qu'un ajournement permet à l'opinion publique de s'échauffer et que s'il est difficile d'en arriver à un arrangement aujourd'hui, ce sera presque impossible dans six mois.

On dit que cette déclaration ministérielle oblige le gouvernement à présenter une législation réparatrice. Mais le gouvernement était tout aussi bien lié par le discours prononcé au commencement de la session par sir Mackenzie Bowell. Cette première déclaration me suffit amplement, la seconde est entourée de procédures qui peuvent très-bien empêcher le premier ministre de la faire accepter par la Chambre.

Après avoir rappelé ce que disait le premier ministre au commencement de la session, je désire aussi donner l'opinion d'un grand homme sur la même question.

Et l'orateur lit une lettre de sir John Macdonald, lettre qui se trouve dans le volume de M. Pope sur la vie de sir John, à la page 248, et qui montre bien que le grand chef était

contre l'abolition des écoles séparées. Je crois, ajoute l'orateur, aux bonnes intentions de sir Mackenzie Bowell, mais je ne pense pas qu'il puisse mieux remonter le courant à la prochaine session qu'à celle-ci. Je trouve plutôt que personne mieux que lui n'aurait pu agir en ce moment.

Le présent seul nous appartient. Qui nous dit qu'à la prochaine session le premier ministre aura la même force que maintenant ? Voilà pourquoi j'ai donné ma démission. Cela ne peut faire grand-chose au pays et au gouvernement, mais en conscience il m'était et il m'est encore impossible d'en venir à une autre conclusion.

Les honorables Sir Frank Smith et Sir Mackenzie Bowell répondent à l'ex-ministre de l'Agriculture.

Le premier ministre termine ses remarques en déclarant qu'il a reçu de toutes les parties du pays un grand nombre de télégrammes le félicitant de la politique modérée et conciliatrice du gouvernement.

CHAMBRE DES COMMUNES

Les ordres du jour sont appelés. M. Girouard (Jacques-Cartier) se lève et dit : Je désire poser la question suivante au leader de la Chambre : "Les négociations qui seront entamées avec Manitoba au sujet des écoles, si elles n'amènent pas un arrangement conforme au "remedial order" et aux termes du jugement du Conseil Privé du 29 janvier 1895, empêcheront-elles ou retarderont-elles la présentation de la législation réparatrice annoncée dans votre déclaration de lundi dernier ?

Honorable M. Foster : Non [they will not].

EXPLICATIONS MINISTÉRIELLES

L'honorable M. Foster fait la même déclaration que sir Mackenzie Bowell.

Il explique que le gouvernement est lié irrévocablement à passer une loi réparatrice si la minorité catholique n'obtient pas justice du gouvernement manitobain avant la session de janvier prochain.

EXPLICATION DE SIR ADOLPHE

Sir Adolphe Caron succède à M. Foster. J'ai peu de chose à ajouter aux explications qui ont été données par le leader de la Chambre. La question est l'une des plus graves que le Parlement ait été appelé à étudier depuis la Confédération ; car je crois que les minorités doivent être protégées sous notre constitution et je désire ardemment le règlement de la question scolaire. Après diverses entrevues avec mes collègues et après avoir reçu des garanties pas satisfaisantes, dans mon opinion, du premier ministre et de mes collègues, j'ai considéré que vu ces garanties, mon refus d'aider le gouvernement à passer une législation réparatrice basée sur le jugement du conseil privé et le *remedial order* du gouvernement, je sacrifierais les intérêts de la minorité et nuirais au règlement de la question. Cela m'a engagé à continuer à agir avec le gouvernement et assurer, je le crois, la législation réparatrice conformément aux engagements pris par le premier ministre et le leader de la chambre.

DÉCLARATION DE M. OUMET

L'hon. M. Ouimet se lève ensuite et dit : Après ce qui vient d'être dit par mes honorables collègues, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'ajouter beaucoup de paroles. Je dois dire cependant que si j'occupe en ce moment le siège que j'occupais auparavant, cela est dû au sens que j'ai du devoir qui m'incombe à l'égard du pays, à l'égard de mon parti et spécialement à l'égard de la cause que j'ai tant à cœur de voir triompher.

Si je suis ici c'est parce que je suis convaincu, après les assurances qui m'ont été données par mes collègues et après les chaleureuses sympathies qui m'ont été montrées par tous mes amis, c'est parce que je suis convaincu, dis-je, qu'en retardant le règlement de cette question nous l'assurons d'une manière définitive et parfaitement satisfaisante pour le pays et pour tous ceux qui aiment la justice. A tous ceux qui aiment la paix et qui sont dévoués au bien-être de leurs compatriotes, je puis assurer que si jamais j'ai eu un devoir à remplir dont j'ai compris l'importance et même le côté pénible, c'est celui de paraître peut-être aux yeux du public sacrifier quelque chose des intérêts de mon pays pour des intérêts personnels. Je suis au-dessus des accusations qui seront portées contre moi dans la province de Québec et ailleurs, et j'espère que nous aurons notre réponse dans six mois, pendant la session qui va commencer le trois de janvier prochain.

Si pendant ces six mois-là je suis couvert d'opprobres et d'injures au lieu de l'être de fleurs et de passer pour un héros, j'espère que cette question sera réglée alors et que j'aurai non-seulement la consolation, mais le bonheur de dire que si aujourd'hui j'ai concédé un peu de ce que j'appelle ma dignité personnelle, je l'ai fait dans l'intérêt de mon pays et de ceux que je représente ici.

DISCOURS DE M. LAURIER

M. Laurier cherche à jeter du ridicule sur les ministres canadiens français et termine en proposant l'ajournement de la Chambre.

DISCOURS DE SIR CHAS. H. TUPPER

Sir Chas. H. Tupper fait remarquer que M. Laurier n'a plus ce ton victorieux qu'il prenait pour proposer une motion semblable il y a deux jours lorsqu'il se croyait sur le point de triompher, il ne fait plus que broder sur des malentendus et sa joie a été de courte durée.

M. GIROUARD, DÉPUTÉ DE JACQUES-CARTIER, DÉFEND LE GOUVERNEMENT

M. Girouard (Jacques-Cartier) dit que la motion d'ajournement en cette circonstance équivaut à une motion de non confiance. Si elle est adoptée, elle aura pour résultat de remettre le pouvoir aux libéraux. Nous, de la province de Québec, avons à cœur la cause des écoles séparées. En est-il de même des libéraux ? Il y a eu malentendu chez les conservateurs ; quelle entente y a-t-il chez les libéraux ? Si les députés de la province de Québec, veulent que le règlement de la question scolaire ne s'effectue jamais, qu'ils votent la motion et appellent les libéraux au pouvoir. Pour ma part, j'ai trop de confiance dans le parti conservateur, j'ai trop confiance dans les chefs de ce parti et dans l'engagement qu'ils ont pris et qui les lie d'honneur pour les abandonner en ce moment, et il est à espérer, dans l'intérêt de la crise que nous traversons, que la présente motion sera rejetée comme il en a été de celle que M. Laurier proposait avant-hier.

M. MCCARTHY DÉVOILE SON JEU

M. McCarthy dit qu'on sait maintenant la position exacte du gouvernement. Déjà la province de Manitoba a refusé en termes courtois de se rendre à l'injonction du gouvernement. Celui-ci lui demande de nouveau de modifier ses lois scolaires, malgré l'opposition d'un moins 40 députés conservateurs. Le gouvernement a cédé aux chefs de la province de Québec, et ses quarante protestataires sont prêts à céder également. La demande faite à Manitoba n'est qu'un subterfuge. Le gouvernement est prêt à imposer à la petite province de Manitoba une loi scolaire méprisante. Je ne crois pas, dit M. McCarthy, que le parlement ose jamais violer ainsi les droits de la province.

MM. Dupont, Jones, Jeannotte et Belley déclarent à tour de rôle qu'ils voteront contre le gouvernement et ne lui rendront leur confiance que le jour où la minorité catholique aura obtenu justice.

Ils croient qu'il n'y a rien à gagner mais tout à perdre en remettant la solution de la question des écoles à janvier prochain.

Nous publierons leurs remarques. Après plusieurs autres discours le vote est pris avec le résultat suivant :

Pour : Allan, Bain (Westworth), Beansoleil, Béchard, Beith, Belley, Bernier, Bordon, Boston, Bourassa, Bowers, Brodeur, Brown, Bruneau, Campbell, Carroll, sir Richard Cartwright, Cassey, Choquette, Christie, Colter, Davies, Dawson, Delisle, Devlin, Dugas, Dupont, Edgar, Edward, Farvet, Featherston, Flint, Forbes, Fraser, Frémont, Geoffroy, Gibson, Gilmour, Godbout, Grieve, Guay, Harwood, Innes, Jeannotte, Jones, Landerkin, Langelier, Laurier, Lavergne, Ledue, Legris, Lépine, Lister, Livingston, Lowell, Macdonald (Huron), McCarthy, McGregor, McIsaac, McMillan, McMullen, Martin, Mignault, Mills (Bothwell), Monet, Mulock, O'Brien, Perry, Préfontaine, Proulx, Rider, Rinfret, Rowan, Sauborn, Scriver, Semples, Somerville, Sutherland, Tarte, Turcotte, Vaillancourt, Yeo.—Total, 82.

Contre : Amyot, Bain (Soulanges), Baird, Baker, Bennett, Bergeron, Blanchard, Boyd, Bayle, Bryson, Burnham, Cameron, Cargill, Carling (sir John), Carpenter, Caron (sir Adolphe), Carscallen, Chesley, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Caribou, Costigan, Craig, Curran, Daly, Davis, Denison, Desautels, Dickey, Dyer, Earle, Fairbairn, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Foster, Fréchette, Gillies, Girouard (Jacques-Cartier), Girouard (Deux-Montagnes), Grandbois, Grant (sir James), Gillet, Haggart, Haslam, Hazen, Henderson, Hopkins, Hughes, Hutchings, Ingram, Kaulback, Kenny, Lachapelle, Langevin (sir Hector), Lippé, Macdonald (Kings), Macdonnell (Algoma), Macdowall, Maclean (York), McAllister, Macdonald (Assiniboia), Macdonald (Victoria), McDougall (Pictou), McDougall (Cap-Breton), McGreevy, McInerney, McKay, McLean (Kings), McLennan, McLeod, McNeill, Madill, Mara, Marshall, Masson, Miller, Mills (Annapolis), Monerief, Northrup, Ouimet, Patterson, (Colechester), Patterson (Huron), Pelletier, Pope, Prudham, Prior, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Rosamond, Ross (Dundas), Ross (Disgar), Ryckman, Simard, Smith (Ontario), Sproule, Stairs,

Stevenson, Taylor, Temple, Tisdale, Tupper (sir Charles Hibbert), Tyrwhitt, Wallace, Weldon, White (Cardwell), White (Shelburne), Wilmot, Wilson, Wood (Brockville), Woods (Westmoreland). Total : pour—82, contre—116.

A 11.30 hrs la Chambre s'ajourne.

LES ATELIERS DU "COURRIER"

Le matériel de typographie ayant été complètement renouvelé, nous pouvons exécuter tous les ouvrages qu'on voudra bien nous confier, et aux prix les plus modérés.

INSTITUTRICES DEMANDEES

Les commissaires d'écoles de la paroisse de Ste-Cécile de Milton ont besoin d'institutrices pour les écoles élémentaires. S'adresser à

E. HACKETT, Sec. Trés. Milton-Est.

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une fille sachant bien conduire une machine à tisser. Bon salaire pour une main habile. On demande aussi des filles pour faire les beaux tissus de fantaisie. S'adresser à ADAM LOMAS & FILS, à Sherbrooke. 52

ON DEMANDE, de suite, un bon commis pour la vente. Pas besoin de connaissances spéciales. Excellentes conditions offertes. Ecrire pour avoir des renseignements détaillés.

BROWN FRÈRES & CIE.

Toronto, Ont.

Capital payé \$100,000.00.

AIDES DEMANDÉS

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES jeunes, actives et intelligentes, pour mettre en peloton et en échiquiers de la laine filée. L'ouvrage est propre, le local l'Yamaska, avec boiserie. Pension, \$2.50 par semaine. Ecrivez ou venez. Toutes questions recevront une réponse immédiate. Adressez,

CLOCHES MILLS,

Winooski, Vt., 1er Juillet 1895.

A VENDRE

LA MAGNIFIQUE RÉSIDENCE de l'hon. B. de LaBrière, située rue Girouard, sur les rives de l'Yamaska, avec boiserie, la maison est chauffée à l'eau chaude et éclairée à l'électricité. Termes faciles. Pour détails, s'adresser au propriétaire, St-Hyacinthe, 29 juin 1895. 17—am

HOTEL A VENDRE

M. Cyrille Dangle, hôtelier, de Saint-Charles, Rivière Richelieu, étant obligé de se retirer des affaires à raison du mauvais état de sa santé, offre en vente son hôtel et tout l'ameublement qui s'y trouve, y compris licence, boissons, etc.

La maison est très-avantageusement située, neuve, vaste et d'une superbe apparence et la clientèle est l'une des meilleures qu'un hôtelier de campagne puisse désirer.

C'est le seul hôtel à St-Charles et quiconque désire s'établir ne saurait trouver mieux. S'adresser à CYRILLE DANGLE, St-Charles, Rivière Richelieu. 18-6-am

DR. C. LAVIOLETTE

Ancien élève des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Ontologie et de la Société de l'Yamaska, médecin du dispensaire des soins et maîtres.

SPECIALITÉ :—Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des pommiers.

Heures de consultations : 9 à 11, 1 à 3, 7 à 8. Téléphone Bell 6859.

42 RUE ST-DENIS. - MONTREAL.

LUSSIER & GENDRON

AVOCATS

Rue St-Denis - - St-Hyacinthe

Anc. bureau Teller, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER. L. A. GENDRON, L.L.B.

A. O. T. BEAUCHEMIN, C. R.

—AVOCAT—

Bureau : Rue du Palais, Banque Jacques-C.

ST-HYACINTHE.

CHS. E. GAGNON, LL. B.

—AVOCAT—

Rue St-Denis. - - Saint-Hyacinthe.

TACHE & DESAUTELS

—NOTAIRES—

Notaires de la Banque Jacques-Cartier

PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

39 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. B.—M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHE. - JOS. C. DESAUTELS.

JACQUES FOURNIER

HUISSIER

MAGENTA, ANGE-GARDIEN, P. .

M. Fournier se chargera de toutes significations, saisies, collections, etc., qu'on voudra bien lui confier.

A VENDRE

Papier pour Envelopper

A 2½ cents la livre

S'adresser au bureau du COURRIER.

PRIMES

Un grand nombre de personnes ont profité de l'offre de nos primes, mais tous nos lecteurs sans exception devraient s'en procurer. Nous en donnons une, au choix, pour chaque année d'abonnement payée d'avance. Elles sont très bien choisies et d'un fini irréprochable. La collection comprend plus de vingt sujets différents — 13 x 17 pouces.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance, recevra une de ces primes par le retour de la malle.

NOTES LOCALES

Agent du "Courrier"

M. Gédéon Guertin est autorisé, en qualité d'agent du journal, à prendre des abonnements pour le COURRIER ainsi que des annonces et des impressions de toutes sortes.

Le club de la "Crosse"

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'une assemblée des membres du club "Lacrosse" de cette ville avait eu lieu dans les salles du club Nautique. Il aurait fallu dire : du club Athlétique.

On attache, paraît-il, une certaine importance à cette rectification.

—Les Calchester Mills, de Winooski, Vt., établissements industriels considérables et prospères, annoncent dans une autre colonne qu'ils ont besoin de filles. Nous comprenons que c'est pour des ouvrages faciles, propres et rémunérateurs.

Louis Cyr à St-Hyacinthe

Louis Cyr a donné à St-Hyacinthe deux représentations où il a montré sa force prodigieuse. Sa petite fille, âgée de sept ans, a émerveillé les spectateurs par des tours de force incroyables de la part d'une enfant qui a les apparences de la faiblesse. M. Cyr donne ses représentations sous une tente assez vaste pour contenir sept ou huit cents personnes, mais qui a été, ici, insuffisante pour recevoir tous les curieux qui se sont présentés. Plus de 500 personnes n'ont pu obtenir de place. M. Cyr et ses compagnons ont été très applaudis.

Concert au Kiosque

Mardi prochain, si le temps le permet, la Philharmonie donnera le concert suivant au Kiosque de la rue Girouard.

- 1 Marche d'entrée 9th Regiment Buckley.
- 2 Ouverture *Un jour de fête* Beaucourt.
- 3 Solo de Baryton *Auld Lang Syne*, Léon Ringuet.
- Par M. E. Berthiaume
- 4 Schottische, *Stola*, Geer.
- 5 Sonate, 1 *Allegro*, L. Ringuet.
- 6 Valse, *Le tour du monde* Métra.
- 7 Galop, *Harkaway*, Hyde.
- 8 Finale, *San Diego*, Rollinson.

Vive la Canadienne
Dieu sauve la Reine

ECHOS DU JOUR

Disparition

Un jeune homme de 25 ans, nommé Plante, demeurant No 35 rue des Commissaires, à Montréal, est disparu depuis le 2 juillet. La police est à sa recherche.

Visiteurs distingués

S. Kurino et K. Matsini, du service diplomatique du Japon, ont passé à Québec, en route pour Newport. Les visiteurs sont enchantés de ce qu'ils ont vu et ils se promettent de revenir sous peu.

"Le Quotidien"

Le Quotidien entre dans la dix-septième année de son existence. Il paraît plein de vigueur et promet de fournir une bonne et longue carrière. Nous lui offrons nos félicitations et nos meilleurs souhaits pour l'avenir.

Recettes de Chemins de fer

Les recettes du Grand Tronc durant la semaine finissant le 29 juin ont été de \$349,930 contre \$330,369 pour la semaine correspondante de 1894, soit une augmentation de \$19,563.

—Les recettes du Pacifique du 21 au 30 juin, ont été de \$475,000 contre \$470,000 pour la semaine correspondante de 1894, ou une augmentation de \$5,000 en faveur de cette année.

Un bal au poste central

Les hommes de la police de réserve au poste central, à Montréal, ont été témoins, mercredi matin, d'un spectacle aussi inaccoutumé que plaisant. Il y a eu bal dans le corridor en face des cellules. Quatre prisonnières en ont fait les frais. Avant d'aller purger leur sentence à Ste-Darrie, elles ont voulu s'amuser et ont dansé à qui mieux mieux. Une d'elles faisait la partie musicale, avec un concertina.

L'Arena

Entr'autres sujets intéressants traités dans l'Arena numéro de juil-

let on remarque : l'Eglise universelle par A. Taylor ; la Péninsule hispanique [siècle de Sir Thomas More] par B. O. Flower ; esquisse d'une nouvelle philosophie de l'argent par Anson J. Webb ; Wendell Phillips, une étude de caractère par Richard J. Hinton. Le droit de l'enfant examiné au point de vue de l'hérédité et de l'influence de famille par B. O. Flower. Une femme façonnée comme sur commande par Alice W. Fuller. La lumière en Orient [poésie] par Allison.—Bibliographie, etc.

Entraîné par une courroie

Un jeune homme du nom de Grosseau a été, mardi matin, victime d'un bien pénible accident, aux moulins de MM. W. C. Edwards and Co., rue Sussex, Ottawa. Il s'était rendu là avec une voiture pour prendre charge de planches de rebut. En ramassant des rognures il fut saisi par une courroie, enlevé au-dessus des machines et lancé sur le plancher plusieurs fois. Le malheureux fut horriblement mutilé. Il eut l'abdomen ouvert, le poignet droit brisé et ses lésions internes sont nombreuses. Il a été transporté à l'hôpital où l'on s'attend à sa mort d'heure en heure. Grosseau était le seul soutien de son père qui est sans emploi, avec la charge de six enfants.

400 lettres détruites

L'Electeur publie la lettre suivante de son correspondant de Montréal :

Je viens d'apprendre un drôle d'incident qui se serait produit la semaine dernière au bureau de poste de cette ville. L'un des principaux fonctionnaires a apporté dans son bureau un énorme panier rempli de lettres et s'est mis à les déchirer et à en jeter les morceaux dans un autre panier. On a constaté que parmi ces lettres, bon nombre contenaient des mandats-postes, des chèques, traites, etc.

Il y en avait déjà 400 de détruites quand un autre employé du bureau s'est aperçu du fait.

Ce haut fonctionnaire était devenu tout simplement fou. On l'a fait conduire chez lui et l'on s'est hâté de faire prévenir par télégraphe le maître de poste M. Dansereau, qui était à sa maison de campagne à la Rivière du Loup.

On a réussi à reconstituer les pièces les plus importantes et l'on espère que les dommages ne seront pas trop considérables.

Une robe élégante ne sera jamais portée par les dames si l'étoffe ne plaît pas aux deux sexes. Les étoffes noires Priestley conviennent mieux que toute autre pour les robes. La fermée remarquable qu'offre la nouvelle Endora se trouve au plus au point dans le tissu, l'apparence, la délicatesse, avec plus de poids et de largeur que dans les fameuses Henriettas et les dames, dans tous les pays du monde, n'en demandant pas d'autres. Elle est roulée sur la planche et le nom de Priestley est imprimé à toutes les cinq verges.

Brûlé dans sa voiture

Le Dr J. E. Prévost, de St-Jérôme, a failli être victime d'un accident sérieux, lundi dernier. Il revenait du Gore en voiture, où il était allé visiter un malade ; en arrivant au cimetière, situé à un mille de notre ville, il s'aperçut que le soleil chauffait très fort, mais il n'en tint pas compte. Quelques instants plus tard, en se retournant, il s'aperçut que sa voiture était en feu et que ce qu'il tenait sur le compte du soleil n'était autre chose que le feu qui lui léchait le dos. Le docteur s'empressa de se jeter à bas de sa voiture et de se rouler dans l'herbe, car ses habits avaient pris feu. Il n'eût pas beaucoup de misère à éteindre l'incendie qui avait en partie consumé le toit de sa voiture, et il était à peine reparti, que son cheval—un animal de prix—fut frappé d'insolation. Pour comble de malheur, le docteur fut obligé de se rendre à pied pour chercher du renfort à une vingtaine d'arpents de l'endroit où il était arrêté, avec ses vêtements en partie consumés.

Un assortiment complet

Le magasin de M. J. Renière, successeur de L. A. Choquette, renferme le plus bel assortiment de tapisseries, rideaux, *polts* et de tous les articles qui servent à orner et à décorer les appartements. Les goûts les plus difficiles trouveront satisfaction dans ce grand choix d'objets.

M. J. Renière invite à visiter son magasin, quand même on n'aurait pas d'achats à y faire. On se convaincra de la beauté, de la qualité et du bon marché de tous les objets exposés. Rendez-vous au No. 135 rue Cascades à St-Hyacinthe.

Les ordres envoyés par la poste seront exécutés avec le plus grand soin.

J. RENIERE.

Décès de Mme Cadorette

Mme Aurélie Maurice, épouse de M. Antime Cadorette, est décédée en cette ville, à son domicile 50 rue St-Paul, le 10 du courant, à l'âge de 51 ans, regrettée de son mari, de ses quatre enfants, de ses parents et de ses amis.

Ses obsèques ont lieu à la cathédrale, ce matin, à 8 heures.

Catastrophe à Craig's Road

NOUVEAUX DETAILS

L'excitation continue d'être grande au sujet de ce lamentable événement. Jamais spectacle plus pénible que celui offert aux yeux des visiteurs à Craig's Road, mardi matin.

On ne se conçoit pas ni ne se décrit, tout ce que l'imagination peut enfanter d'horrible restant bien en deça de la réalité.

Les chars éventrés, cassés en aiguillettes, entassés les uns sur les autres, et au milieu de ces décombres des cadavres mutilés, couverts de sang, des blessés remplissant l'air de leurs lamentations, puis, dominant cette scène lugubre, des parents affolés en quête d'être chers dont ils ignorent le sort !

Et ce n'est là qu'une bien pâle esquisse du théâtre du sinistre.

Pauvres pèlerins ! ils méritaient bien la sympathie et la pitié que personne ne leur a ménagée d'ailleurs.

LE CHOC

Le choc a été effroyable, disent tous les témoins.

Une famille arrivée à Craig's road la veille et qui a passé la nuit à faire la toilette de la maison où elle logeait, a entendu le bruit de la collision.

Jamais, dit le père, je n'ai rien ouï de pareil. Je croyais que la terre croulait et que la maison s'effondrait.

J'entendis le bruit d'une lourde chute en arrière de la maison. J'allai voir ; c'était un morceau de roche ou de *track* que le choc avait lancé jusque là.

AFFOLÉS PAR LA PEUR

Des citoyens du deuxième rang situé à un mille de l'endroit de la catastrophe disent qu'ils ont vu le matin plusieurs personnes, hommes et femmes se sauver à travers les champs. On leur parlait et ils ne répondaient point. Ils allaient devant eux. D'autres qui sont descendus jusqu'à Lévis ne se sont pas rendus jusqu'à Ste-Anne, étant trop surexcités. On les rencontrait dans l'après-midi ; ils étaient épuisés, tout tremblants et ne parlaient qu'entre eux. Si on leur demandait des nouvelles de l'accident ils nous répondaient : Quel accident ?

LA POPULATION DE LÉVIS

Cette nouvelle, comme toutes les mauvaises nouvelles, s'est répandue comme une traînée de poudre à Lévis, et lorsqu'on apprit que les blessés seraient conduits à l'Hôtel-Dieu, la population se prépara immédiatement à aider les religieux dans leur travail si pénible.

De fait, la conduite de la population de Lévis, en cette circonstance, a été tout simplement admirable. Les dames, sans distinction d'origine, ont d'abord envoyé du linge et des provisions en abondance, puis elles se sont rendues elles-mêmes à l'Hôtel-Dieu, où elles ont passé une partie du temps à soigner les blessés.

M. le maire Belleau et Mme Belleau sont allés visiter les blessés et, à leur retour, ils ont donné ordre d'envoyer des liqueurs et des bouillons. Mme Vve W. Carrier, M. E. Dupré, H. Carrier, O. Carrier, Dumontier, P. E. Bégin, et une foule d'autres ont envoyé aussi des liqueurs et des provisions pour les blessés.

BULLETIN DE L'HOTEL-DIEU DE LÉVIS

La famille la plus éprouvée par la terrible catastrophe d'hier est la famille Cayer, de Danville.

Sur les 29 blessés qui sont actuellement à l'Hôtel Dieu, 10 sont des siens au nombre des blessés et deux sont au nombre des morts.

On ne compte pas les légères blessures que les autres membres de la famille ont reçues.

L'ENQUÊTE

Le coroner Belleau a commencé son enquête et les jurés sont allés visiter le théâtre de l'accident. Deux témoins, Mme Mercier et M. Bédard, M. P. P., ont été entendus.

TERRIBLE ACCIDENT

UN PLANCHER QUI S'EFFONDRE

On télégraphie d'Atlantique, N. J., en date du 11 :

Un terrible accident a terminé les fêtes d'Elk, au Casino Inlet. Un grand nombre de personnes ont été blessés et plusieurs mourront de leurs blessures.

Il était 9 h. 30 quand le Grand Exalted Ruler de Buffalo, M. D., Letroiciter de Harrisburg, eut fini un discours à l'ouverture de la session sociale des Elks, et il était pour présenter M. J. J. Armstrong, quand un craquement sinistre se fit entendre. Un instant plus tard, le plancher sur lequel il y avait au moins 1,000 personnes s'ouvrit lentement et la masse humaine fut précipitée sur le premier étage, d'une hauteur de 25 pieds.

Les hommes, les femmes et les enfants furent engloutis dans le trou, les uns par-dessus les autres.

Les cris des malheureuses victimes étaient assourdissants. L'alarme fut donnée immédiatement et tous les médecins de la ville y répondirent. On procéda promptement à retirer les blessés de sous les décombres et à minuit ils avaient tous été transportés à l'hôpital et à leurs hôtes.

Pendant que l'on procédait à retirer les blessés, la lumière s'éteignit

et plongea la scène dans les ténèbres. On se procura un certain nombre de lampes de chars qui se trouvaient dans une grange, non loin du lieu de l'accident, et on put continuer ainsi le travail de sauvetage.

Plus de 50 personnes, venant de toutes les parties du pays, ont été blessées.

Il est fort probable qu'un grand nombre de ces blessés mourront de leurs blessures.

Le président de la Cie du Grand Tronc

Sir Charles Rivers Wilson, le nouveau président de la compagnie du Grand Tronc, s'embarquera pour le Canada le 7 août prochain. Il vient faire l'inspection de la ligne du chemin d'un bout à l'autre. Il arrivera à Montréal le 17 août, et sera suivi du vice président Price et des autres directeurs qui s'embarqueront le 11 du mois prochain. La tournée d'inspection au Canada durera environ six semaines.

M. Baker de Hamilton, mandaté à Londres, aussitôt après la réorganisation du bureau de direction du Grand Tronc, est de retour. Il a eu une longue conférence avec le président et les directeurs, et leur a fait un exposé des affaires de la compagnie.

Un train pris d'assaut

Cinquante hardis vagabonds se sont emparés d'un train de fret sur la ligne de Philadelphie, Wilmington et Baltimore, dans la nuit de mardi, à la jonction de Bayview et le conducteur. Les autres employés du train se sont échappés sain et sauf comme par miracle en se retirant sur la locomotive qu'ils ont pu détacher du train laissé ainsi, au pouvoir de la bande de pillards, et se sont rendus à Canton pour demander du secours. Une troupe d'hommes de police a été immédiatement formée. Ceux-ci munis de menottes et de revolvers se sont embarqués sur la locomotive. Le retour à Bayview s'est effectué tranquillement. Les chars n'avaient pas été pillés. La bande s'est dirigée vers la forêt où les hommes de police, revolver au poing, ont pénétré à leur poursuite. Seize arrestations ont été faites. Les prisonniers ont été enfermés dans un char et conduits à Canton. Leur chef a dit se nommer John Dalton mais a soutenu qu'il n'était pas l'un des fameux frères Dalton. Ils sont en ce moment emprisonnés à Towson.

Les élections à Dorion

Mardi, à Dorion, il y avait grande animation et grande excitation.

Il a été en effet procédé aux élections pour un maire et deux conseillers.

M. l'avocat Béique, C. R., a été nommé maire par 94 voix.

Les deux places de conseillers ont été chaudement disputées.

Quatre candidats étaient en présence : MM. le Docteur Harwood, N. E. Hamilton, Evariste Valois et C. A. Geoffrion.

Le docteur Harwood a été élu par 53 voix.

MM. N. E. Hamilton et Evariste Valois ont réuni chacun 48 voix. Celle du président des élections a décidé du sort en faveur de M. Evariste Valois.

Une partie des résidents sont des montréalais qui généralement étaient favorables à M. N. E. Hamilton. Quelques-uns se trouvent en ce moment en Europe. Il paraît qu'une violente campagne a été menée contre M. N. E. Hamilton par des gens qui ont fait dans les campagnes un épouvantail de son nom en le rendant synonyme de augmentation de taxe. Il paraît également que des femmes ont été amenées pour prendre part au vote.

M. N. E. Hamilton a l'intention de contester la validité de l'élection.

Vains Regrets

Il est une vieille lamentation qui existe dans la famille humaine depuis la perte du Paradis terrestre. "Si je l'avais eu plus tôt," est aussi ce que nous entendons dire souvent. Et pourquoi disent-elles cela ? Simple-ment parce qu'elles souffrent du "Beau Mal" depuis 5, 10, 15 et même 30 ans, et elles s'en sont guéries dans quelques semaines en faisant usage de la fameuse découverte, *Le Régulateur de la Sante de la Femme* et les *Female Porous Plasters* du Dr. Larivière. Ces remèdes guérissent les trépidations, pesant, mal dans les reins et les côtes, faiblesses, battements de cœur, manque d'appétit, mauvais sang, boue dans l'estomac, et une foule d'autres maladies qui sont décrites sur nos circulaires que nous envoyons gratis sur demande.

N.B.—Si vous ne trouvez pas le *Régulateur de la Sante de la Femme* et les *Female Porous Plasters* chez votre pharmacien, écrivez au propriétaire Mr. J. LARIVIERE, Manville, R. L.

NOUVELLES ETRANGERES

Tremblement de terre

Un vigoureux tremblement de terre a secoué les Monts Caspiens et Oural. Plusieurs maisons ont été détruites à Usanada, à Astrachan et à Erasnovodsk.

Attaque des Indiens

Les Indiens viennent encore de faire des raids au Mexique, dans la vallée de la rivière Yaqui. Armés de pied en cap, ils ont attaqué les habitations des blancs, en ont tué plusieurs et ont enlevé les chevaux, les grains et tous les objets de valeur.

Berconvert de 18 squelettes

Le capitaine Hans Anderson, de la barque *Sivene*, arrivé ici de Ivigtut, a découvert en avril dernier, dans une excavation, dans une partie déserte du sud ouest de Groenland, dix-huit squelettes appartenant sans doute aux membres d'un parti d'explorateurs qui se seraient perdus en cet endroit.

Un message de mort

Une bouteille a été pêchée, mardi, dans la baie de New Bedford, Mass. Elle contenait un billet daté du 15 fév. 1895, venant du *Never Sink*, allant de Calais à St-Jean. Le billet dit que le navire se trouvait dans le "Gulfstream" au milieu d'une forte tempête du nord-est, l'équipage s'attend à mourir.

TAPISSERIES RIDEAUX

Notre assortiment de tapisseries et rideaux pour le printemps de 95 est complet. Tapisseries canadiennes, anglaises et américaines dans les derniers goûts et à bon marché. Rideaux avec dados, franges et dentelles dans tous les prix.

E. H. RICHER, Libraire.

Magasin Bazar

\$50,000

Le plus grand Magasin de St-Hyacinthe
UN SEUL PRIX

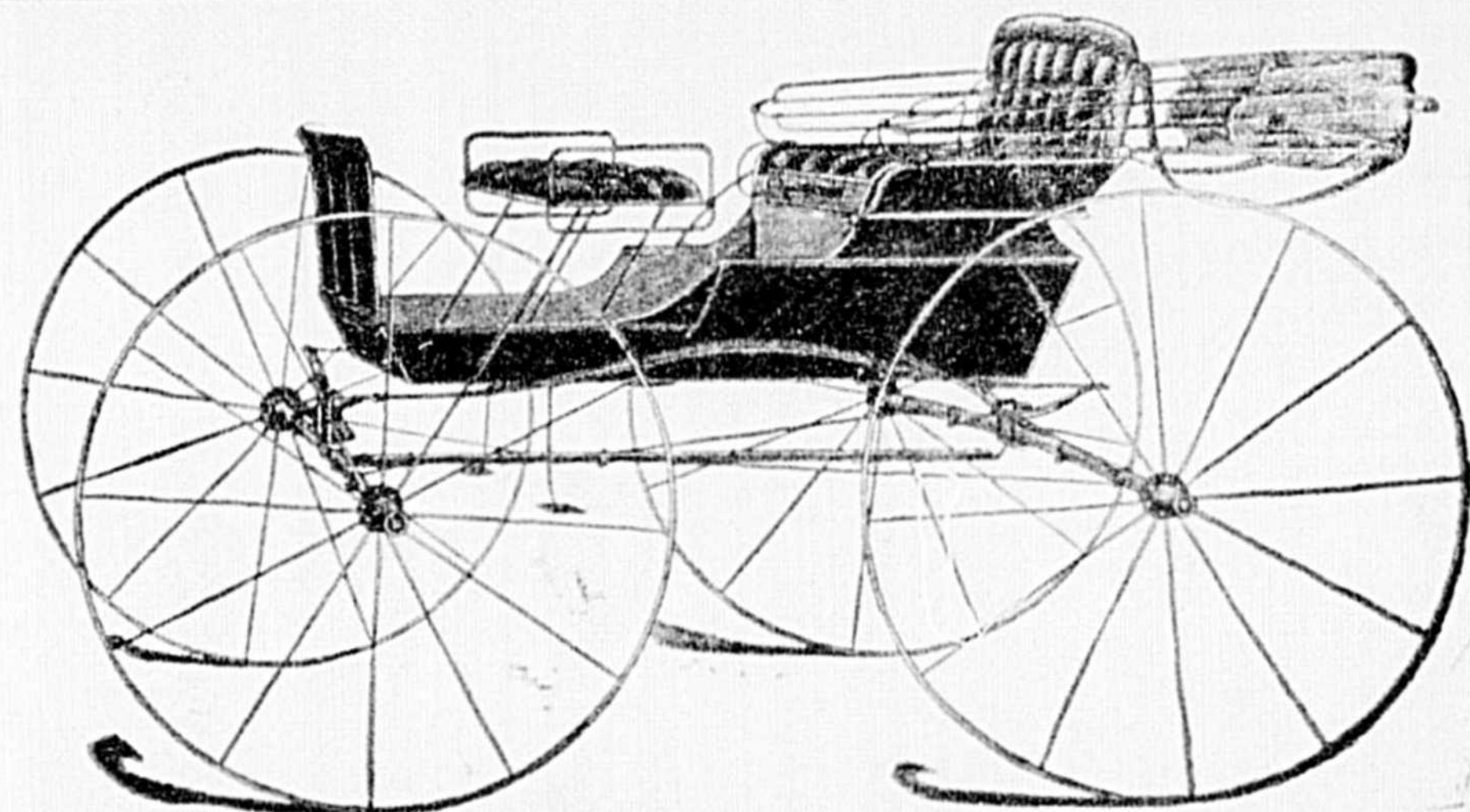
Toutes nos marchandises sont offertes, sans réserve, au prix du Gros, et nous vendons nos marchandises d'été avec une très grande réduction. Que chacun profite de cet immense avantage et qu'on se le dise.

Département du gros : EUSEBE MORIN.
Département du détail : HENRI SCOTTE.

L. TRUDEAU
DENTISTE

Rue Mondor, — — — Saint-Hyacinthe

Porte voisine de M. Chs. Ledoux.

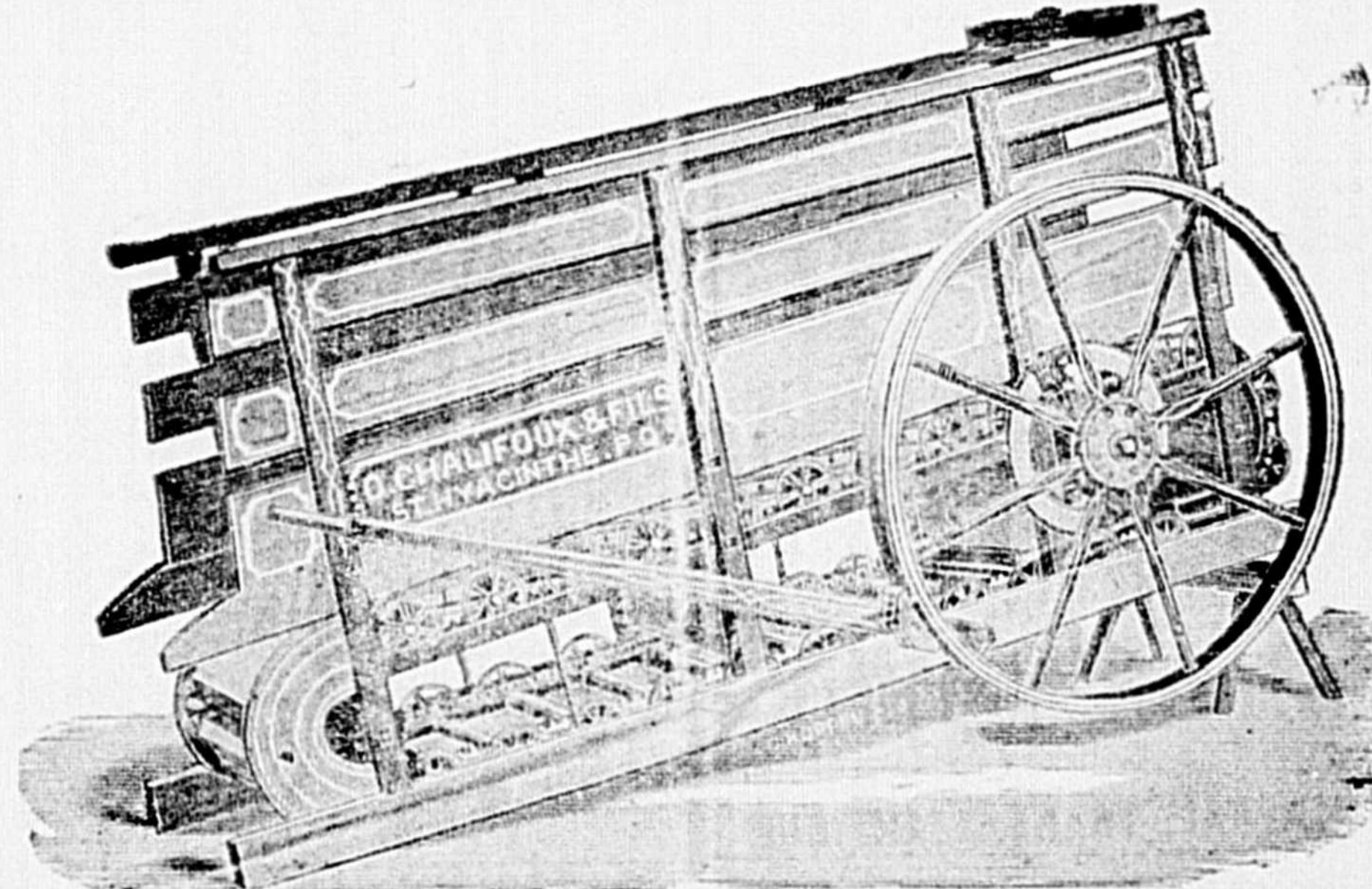


VOITURES AVEC SIEGES REVERSIBLES
POUR DEUX OU QUATRE PERSONNES.

Cette voiture a l'apparence d'un Buggy simple quand le second siège est fermé, mais elle n'en est pas moins assez forte pour porter 4 personnes. Pour voitures fines, wagons de ferme, instruments d'agriculture, allez chez

LATIMER & PERRAULT,
ST-HYACINTHE.

MACHINES AGRICOLES DE TOUTES SORTES.



Aux cultivateurs de ne pas oublier que nous sommes constamment à améliorer nos diverses machines et que nous sommes en état de leur fournir ce qu'il y a de plus amélioré et de plus parfait dans les machines suivantes : Moulin à battre simple et double patente, presse à foin horizontale perpétuelle patente, scie galandier et scie ronde combinée et patente, écrible *champion*, coupe-paille, etc., etc.

Nous avons grandement réduit nos prix pour cette année et nos conditions sont faciles.

Ecrivez pour circulaire spéciale de notre moulin à battre simple, coupe-paille et table de scie. Ces trois machines sont vendues ensemble à des prix très réduits.

Adressez à

O. CHALIFOUX & FILS,
ST-HYACINTHE, P. Q.

P. S.—Nous avons aussi des machines à raboter, à scier et à embouter. Toutes sortes de machines pour travailler le bois.

ENGINS ET CHAUDIERES DE 10 A 200 FORCES.

ATTENTION

\$100 DE RECOMPENSE

On nous informe que des détailliers peu scrupuleux ont l'habitude de vendre des palettes et parties de palettes d'un tabac inférieur, en disant que c'est du véritable

T. & B. MYRTLE NAVY.

La véritable bonne palette est estampée des lettres "T. & B." en bronze. Les acheteurs nous rendront service en faisant attention à la marque de commerce, quand ils achètent

Notre Nouvelle Palette

"T. & B." Combination 14s
5c, 10c et 20c la pièce

porte une estampille en fer blanc avec les lettres "T. & B." et est la MÊME QUALITE que les plus grosses palettes à 25c portant "T. & B." en bronze.

Une récompense de Cent Piastres sera donnée toute personne pour informations à prouver la culpabilité d'un ou plusieurs personnes, de la fraude ci-haut mentionnée ou de violation de notre marque de commerce, de quelque manière que ce soit.

THE GEO. E. TICKETT & SON CO. (Ltd.),
HAMILTON, ONT.

Nouvelle Librairie

M. A. H. CHOQUET informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert une nouvelle librairie et qu'il n'est plus au coin des rues cascades et Mondor, mais au

No 124 RUE CASCADES

dans le magasin autrefois occupé par M. L. N. Lausier, marchand de chaussures.

M. CHOQUET veut faire de sa librairie un établissement de premier ordre et bien assorti, tels que : Livres de prières, livres ascétiques, papeteries de choix, carnets, livres blancs, livres de classe, fourniture de bureau, tapisserie et spécialité d'encadrement de gravures.

PRIX MODERES

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

A. H. Choquet, Libraire

124 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE

La Banque de St-Hyacinthe

DIVIDENDE No 41

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera payable le et après le PREMIER AOUT prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 juillet prochain, ces deux jours inclusivement. Par ordre du Conseil de Direction,

E. P. BLANCHARD,
Caisier.

A VENDRE

Papier pour Envelopper

A 2½ cents la livre.

S'adresser au bureau du COURRIER.



Chemin de Fer des Comtes-Unis

A partir du 10 Février 1895, les trains de cette ligne commencent avec les trains du Canadien l'après-midi à Itherville allant et venant de Montréal et à la station du Vermont Central à Itherville avec les trains pour Boston, New-York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, quitteront les stations aux heures suivantes :

	PASSAG.	MÊLÉ
A. M.	P. M.	P. M.
Sorel.....	6.30	
St Robert.....	6.55	
St Aimé.....	7.08	
St Louis.....	7.23	
St-Jude.....	7.48	
St-Barnabé.....	8.05	
ST-HYACINTHE.....	8.20	Arr.
St-Damase.....	8.40	Dép. 2.00
Longuepoint.....	8.55	2.21
St-Angèle.....	9.06	2.50
St-Gregoire.....	9.14	3.05
Itherville Jct.....	9.23	3.25
Itherville Jct.....	9.30	3.40
Itherville-C. V. R.R.....	9.45	4.00
St-Jean.....	10.00	
Montréal.....	11.15	

VENANT DE MONTRÉAL

	MÊLÉ	PASSAG.
A. M.	P. M.	P. M.
Montréal.....		4.05
St-Jean.....		5.22
Itherville-C. V. R.R.....	10.30	6.15
Itherville Jct.....	10.40	6.30
St-Gregoire.....	10.47	6.38
St-Angèle.....	11.09	6.53
Longuepoint.....	11.12	6.00
St-Damase.....	11.36	6.12
ST-HYACINTHE.....	12.00	Arr.
St-Barnabé.....		Dép. 6.25
St-Jude.....		6.53
St-Louis.....		7.02
St-Aimé.....		7.23
St Robert.....		7.39
Sorel.....		7.55
		8.30

Les trains marchent tous les jours, excepté le dimanche.

J. W. DAWSEY, Gerant général

A. ASSELIN, Agent Général.

GRAND-TRONC

Heures des trains à partir du 24 juin 1895.

DE MONTRÉAL À L'EST

DÉPART DE	Exp. de Jour	Mêlé	Exp. de Nuit	Train Local	Passager
Montréal.....	7.55	11.15	5.15	4.00	
St-Lambert.....	8.20	8.35	11.35	5.35	4.20
Beloeil.....		9.35	12.16	6.01	4.55
St-Hilaire.....	8.50	9.40	12.20	6.05	4.68
St-Madeleine.....	9.00	10.02		6.17	5.12
St-Hyacinthe.....	9.12	10.32	12.55	6.35	5.32
St-Léonard.....		11.05			5.49
Britannia Mills.....		11.15			5.54
St-Labre.....	9.27	11.15	1.20		6.01
Upton.....	9.32	11.30	1.28		6.01
Aston.....	9.45	11.55	1.45		6.16
Durham.....	10.08	12.45	2.17		6.45
Richmond.....	10.40	4.00	3.00		7.20
Sherrbrooke.....	11.25	5.30	3.55		8.05
Compton.....	11.51	6.30	4.25		8.32
Coaticook.....	12.05	7.05	4.35		8.50
Danville.....	11.04	2.45	5.23		12.03
Arthabaska.....	11.46	3.55	6.02		12.40
Sainte-Julie.....	12.35	5.17	6.47		1.23
Quebec, Arr.....	2.05	8.00	8.15		2.55

DE L'EST À MONTRÉAL

DÉPART DE	Mêlé	Express	Passager	Passager	Local
Quebec.....	A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	A. M.
Sainte-Julie.....	10.52	2.01	4.20		
Arthabaska.....	12.40	3.07	6.02		
Coaticook.....	2.00	4.05	7.45		
Danville.....	3.14	2.47	7.00		
Sherrbrooke.....	3.55	3.05	7.45		
Richmond.....	12.10	5.00	4.00	8.45	
Durham.....	12.45	5.22	4.23	9.13	
Aston.....	1.26	5.49	4.48	9.46	
Upton.....	1.50	6.00	5.04	10.01	
Saint-Labre.....	2.00		5.10	10.08	
Britannia Mills.....	2.10			10.14	
St-Hyacinthe.....	2.32	6.24	5.32	10.32	7.25
St-Madeleine.....	2.55			10.50	7.40
St-Hilaire.....	3.12	6.50	6.05	11.05	7.53
Beloeil.....	3.16		6.07	11.08	7.57
St-Lambert.....	4.00	7.28	6.30	11.45	8.35
Montréal, Arr.....	4.30	7.45	6.30	12.05	8.55

24 Juin 1895

Chemin de fer Drummond

Trains allant à l'Est.	STATIONS	Trains allant à l'Ouest.
Pass. No. 1	G. T. gare Bonaventure.	Pass. No. 2
P. M.		P. M.
4.00 Dep.....	Montréal.....	Ar. 12.05
5.45.....	St-Hyacinthe.....	9.15 am
8.40.....	St-Léonard.....	
6.10.....	St-Eugène.....	8.47
6.22.....	St-Hilaire.....	8.35
6.37.....	St-Damase.....	8.21
6.43.....	Durham.....	8.18
6.58.....	St-Germain.....	8.04
7.13.....	Drummondville.....	7.49
7.28.....	St-Cyrille.....	7.34
7.37.....	Camelot.....	7.25
7.52.....	Mitchell.....	7.08
8.13.....	St-Leonard Jct.....	6.53
8.34.....	St-Monique.....	6.30
8.55 Arr.....	Nicolet.....	Dép. 6.10
P. M.		A. M.

Les trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés.

WM MITCHELL, Gerant-Général.

N. C. MATHIEU, N. P. ROXTON-FALLS, P. Q.

Seule ligne directe pour la France

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la jetée No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour Informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à :

M. A. CONNELL, 40 Rue Girouard, St-Hyacinthe.

« LE COURRIER DE ST-HYACINTHE » est imprimé et publié par Louis Lussier, avocat, LOUIS-AIME GENDRON, avocat, et MONTEVILLE DE LA BRÈRE, étudiant en droit, tous trois domiciliés en la cité et district de Saint-Hyacinthe, lesquels en sont les seuls éditeurs et propriétaires. Ce journal est imprimé et publié en la cité de St-Hyacinthe, rue Cascade No 215.

La Societe Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les Artistes.

Incorporate par Lettres Patentes le 21 Dec. 1894.

Capital Action - \$50,000

BUREAU : 1866 RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL.

(En face de l'Opéra Français.)

2851 prix d'une valeur totale de \$5003.00 sont distribués tous les quinze jours.

Un prix de \$1000.00
" 400.00
" 150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50 à \$100.

Prix du Billet : - - - 10cts.

Nos billets sont expédiés par la poste sur réception du prix et d'un timbre, et sont en vente chez M. J. A. Charpentier, agent spécial pour Saint-Hyacinthe et dans une foule d'autres dépôts.



HOMMES

souffrant de maux résultant des excès de la jeunesse ne désespèrent pas. Vous trouverez une guérison certaine dans les Remèdes Restauratifs du PROF. HEBERT. Écrivez pour brochure au Prof. Hubert, Boite 575, Montréal. Toute correspondance reçue en confiance.

CADEAU AUX LECTRICES

Courrier de Saint-Hyacinthe.

10N pour un Numéro du Journal de Modes "Le 15 JUILLET", le seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et de Travaux de Main par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'Administrateur de La Saison, 26 rue de Lille, Paris.



APRES LA GRIPPE

Les médecins recommandent le VIN DE QUININE LE CHAMPAGNE comme un tonique agréable et efficace. C'est le remède par excellence pour la faiblesse, suite de la grippe, etc. Préparé exclusivement par K. CAMPBELL & CIE, MONTRÉAL.

DIPLOME ET MEDAILLE D'OR

ont été décernés, par l'Académie des Inventeurs, de Paris, à Antoine Racicot, Herboriste, de Montréal, rue Craig No 358, à cause de ses plus grandes découvertes qu'il a faites en médecine. Par ces honneurs décernés, que M. Antoine Racicot a mérités à la nature, il a pu préparer la racine, les Pulvérisations, la Poudre-Tonique, le Nervein, les Gouttes, le Symp. Tonic, l'Huile Anti-Vénéreux, et le Destructeur du Choléra. Ces précieux remèdes qui ont été patentés à Ottawa pour toute la Puissance du Canada, lesquels sont si efficaces, ont excités l'envie d'un certain nombre d'imposteurs qui se sont mis à parcourir les campagnes, et tromper sciemment le public en vendant de fausses imitations.

Il n'y a point d'autre Racicot dans tout le Canada et le monde entier même que moi, Antoine, qui suis seul Inventeur, seul Propriétaire et seul Manufacturier de tous les Célèbres Remèdes Sauvages Patentes ci-haut nommés. Écrivez à M. le Commissaire des patentes, à Ottawa, et vous verrez que ce que je dis est bien la pure vérité.

Vous ne trouverez pas de Racicot que chez moi, à Montréal, rue Craig No 358, tout vis-à-vis le milieu du Carré Viger, la seule maison où il y a une galerie.

N.B. — M. Alphonse Thibaut n'est point mon agent; il n'a jamais étudié sous mes ordres, non plus, et n'a aucun de mes remèdes à vendre. Dites-moi les uns aux autres; vous éviterez par là, toute erreur.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of medicinal and scientific books sent free.

Patents taken in the United States and Canada, and also in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$3.00 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, machine drawings to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO. NEW YORK, 361 BROADWAY.

Nouvelle Boutique

H. N. BERNIER

PLOMBIER

Et Poseur d'Appareils de Chauffage, d'Éclairage et de Bains.

Cabinets d'aisance, Eviers, (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés.

Toujours en mains :

TUYAUX DE GRES

Agres de fromagerie,

De Puits Artésiens, Tuyaux, Pompes, Valves

DE TOUTES SORTES.

RUE ST-ANTOINE - - - Place du Marche

PAQUETTE & GODBOUT

COIN DES RUES

WILLIAMS ET ST-CASIMIR

ST-HYACINTHE.

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies

Moulures de toutes sortes, etc.

Aussi : Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Un planeur, un embouveneur et un séchoir ont été ajoutés à l'établissement, afin de donner entière satisfaction au public.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

On n'emploie que du bois de première qualité.

FEUILLETON

Roman d'une Sainte

(SUITE)

—Je sais qui vous cherchez. Je viens de vous entendre prononcer son nom; j'étais là, tout près, dans le champ voisin à cueillir des herbes.

Elle ajouta, ses grands yeux s'emplissant de larmes :

—Je suis celle dont il a guéri le fils... et pour cela... pour cela, ils l'ont mis à mort.

Sabine et Aglaé l'écoutaient, anxieuses. Allait-elle leur apprendre où retrouver les restes du saint martyr ?

La femme d'Asie, se rassurant un peu, continua :

—Oui, on l'a arrêté, puis on l'a tué par le glaive. Mon fils et moi, nous avons tout vu de l'endroit où nous nous tenions cachés. Quand tout a été fini, au péril de notre vie, nous sommes venus avec une fiole récolter son sang. Nous savons que les chrétiens suspendent ces fioles aux tombes des martyrs en témoignage de leur mort sanglante.

Elle essuya une larme qui coulait brillante le long de ses joues.

—Mon fils, qu'il a guéri, ne pouvait supporter la pensée qu'il serait dévoré par les oiseaux de proie. Alors, dès que le soleil a été couché, de nouveau, nous sommes venus et nous l'avons emporté dans notre petite cabane isolée. Il dort chez nous. Venez, vous verrez comme son sommeil est paisible.

Elle se mit à marcher, les reins courbés sous son faix d'herbes, les jarrets fléchis, la tête en avant. Sabine et Aglaé la suivaient.

Elles s'avançaient toutes trois dans le grand silence de la plaine; on n'entendait guère qu'un faible gazouillis de petits oiseaux. C'était l'heure où le soleil se couche; et, dans tout ce paysage d'Asie, assoupi et jaussant, il y avait une sérénité à la fois calmante et mélancolique.

Maintenant elles s'enfonçaient dans un bois de vieux oliviers aux troncs noueux, aux rameaux d'un vert blanchâtre; les olives n'étaient pas encore récoltées et tombaient en pluie sur le sol. Au bout de l'étroit sentier, apparaissait le pauvre petit gîte isolé. La porte était fermée; une natte était suspendue à la fenêtre. La natte s'écarta quelque peu, quand la femme d'Asie eut doucement frappé à la porte, et celle-ci s'ouvrit sans bruit.

Une étoffe blanche couvrait le mort plongé dans l'éternel repos; près de lui le jeune homme guéri se tenait en prières; la mèche d'une lampe trempée dans de l'huile d'olive jetait une faible clarté.

La femme d'Asie, doucement, pieusement, leva l'étoffe blanche. Le cœur du martyr ne battait plus; mais sa poitrine était couverte de roses, et son oreiller disparaissait sous de petites fleurs jaunes d'un parfum pénétrant.

—C'est mon fils qui, chaque matin, apporte ces fleurs, dit à voix basse la femme. Elles ont la propriété de conserver les corps. Il va les chercher bien loin. Il n'a pas d'autre manière de prouver sa reconnaissance.

Puis elle ajouta :

—Nous savions bien que les chrétiens viendraient nous demander le martyr, et nous avons veillé sur lui.

Et, sur le seuil de la cabane isolée, les deux patriciennes, la mère et la fiancée, s'étaient arrêtées, immobiles de saisissement et de douleur. De vant elles il était là, étendu, semblant dormir, mais les ombres de la mort sur le front.

Ses mains étaient jointes sur un bouquet de roses rouges. Il paraissait prier, et sa bouche souriait comme à un rêve heureux.

Elles s'approchèrent, graves et recueillies.

O puissance divine! La destruction n'avait point eu de prise sur le corps du saint. Il s'était conservé, ferme et pur, au milieu des fraîches fleurs aromatiques. Le visage un peu amaigri avait revêtu un ton d'ivoire d'où saillait, avec une rigide netteté, la pureté fine des traits. Au cou il avait son collier de pourpre. Le sang paraissait frais et liquide, on eût dit qu'il était tout près de couler.

Elles étaient à genoux abîmées dans la prière et dans les larmes.

—O Marcellus... ô martyr, priez pour nous!

Elles vénéraient la tête tranchée du glorieux martyr. Elles lisaient, sur ce saint visage, la trace du double combat de la douleur et de l'amour. Les yeux, dont la femme d'Asie n'avait pu abaisser les paupières, étaient levés vers le ciel pour y puiser la force; les lèvres avaient cette contraction qui retient une plainte; elles disaient le courage héroïque qui veut sourire à la souffrance.

O Marcellus... ô martyr, priez pour nous!

Elles agonisaient de douleur; et, cependant, leurs âmes étaient inondées d'espérance.

A travers leurs brillantes larmes, elles contemplaient ce front auguste, qui n'avait porté que de grandes pensées, et qui serait, un jour, couronné d'un diadème de gloire. Qu'elle avait été vive et supérieure, cette intelligence éclairée de la lumière de Dieu!

—Mon bonheur est fini, babilait Aglaé, mon bonheur sur la terre. O mon Dieu qu'il a été court!

Elle sentait bien qu'elle pleurerait toute sa vie. Elle regardait cette bouche éloquente. Elle n'entendait plus jamais, sur terre, cette parole de feu, qui avait le secret des grands ébranlements. Il avait su lui communiquer son amour pour la justice, son indignation pour toutes les lâchetés, et elle ne l'entendrait plus jamais... jamais... jamais... Elle avait encore, dans l'oreille, le dernier écho de cette voix si chère; elle était encore ravie et sous le charme... Oh! quels regrets... quels regrets déchirants de ne plus jamais entendre la voix de Marcellus!.....

Elle s'était prosternée sur le sol de terre de la cabane, le front appuyé sur le lit. Elle ne pleurait plus! elle demeurait immobile dans un accès de désespoir muet et terrible. Et puis, tout à coup, se redressant, elle se mit à couvrir de baisers et de larmes les mains inertes et le front glacé. Ces larmes tombaient sur le bouquet de roses rouges et sur les fleurs aromatiques. C'était une grande pitié et une douloureuse folie.

Sabine lui prit les mains, et, l'éloignant de la couche du martyr :

—Ma fille, dit elle, n'attardez pas ainsi vos lèvres sur ce front pâle. On doit surtout prier les saints.

Et, s'adressant à son fils, les mains jointes, le regard inspiré :

Tu es à Dieu. Pourquoi ton bonheur nous arracherait-il tant de larmes? Dieu soit loué qui t'a appelé dans la demeure éternelle! Nous te prions et tu nous écoutes... tu nous exauceras.

C'était l'hymne d'actions de grâces de la mère chrétienne qui chante les louanges du Seigneur, parce qu'elle a donné au Ciel un saint. Aglaé écoutait, attentive et respectueuse. Son cœur battait avec force elle retenait son souffle comme si elle eût craint de troubler cette douleur résignée et priante; mais elle ne pouvait encore parler la langue de la résignation parfaite. L'heure était proche, mais elle n'était pas encore venue, où la douleur aurait fait de la jeune chrétienne UNE SAINTE.

Toute la nuit elles veillèrent dans le parfum du bouquet de roses et dans la suave odeur des fleurs aromatiques. Le martyr reposait tranquille et comme recueilli, ouvrier qui avait accompli sa tâche, et dont l'âme jouissait de l'éternelle récompense. Et Aglaé se souvenait qu'un jour via cellus avait demandé pour elle, la foi ardente, l'espérance infinie au détriment de son propre bonheur terrestre.

Le lendemain, les restes du saint martyr furent pieusement déposés dans un cercueil de bois odorant. Sabine prodigua le baume et les aromates; et, sur la gaîre dorée, on dressa une sorte de chapelle ardente. C'était l'aube. Le vent du sud avait balayé les nuages légers, amassés durant la nuit; les vapeurs grises s'en allaient en longues déchirures; des trouées d'un bleu intense s'élargissaient d'un bout à l'autre de l'horizon. Et quand la lumière de la gaîre, longtemps, longtemps suivie des yeux par la femme d'Asie, eut disparu le temps redevint tout à fait pur, la brise égale.

Aglaé et Sabine demeuraient en prières devant les précieux restes. Elles se rappelaient aussi toutes les paroles de celui qu'elles vénéraient.

La fiancée tenait en main la lettre que lui avait écrite le saint martyr, à peine deux heures avant de mourir. Cette lettre avait été trouvée sur lui par la femme d'Asie, et Aglaé ne pouvait se lasser de lire et de